



Critère 7.4

Modalités de traitement des réclamations

L'auto-école peut recevoir des éventuelles réclamations :

Par téléphone au 06.13.53.00.77
Par mail autoecolejonathan@gmail.com

Même si nous sommes contactés téléphoniquement, il sera demandé dans tous les cas de transmettre ses demandes par mail afin de confirmer la procédure et les réponses apportées aux questions posées.

Un accusé de réception vous sera adressé dans un délai de 24 heures et le dossier sera traité dans le délai de 7 jours sous réserve de la production d'éventuels documents complémentaires.

Pour le cas où un manquement est identifié il sera immédiatement procédé à une rectification.

L'ensemble des échanges écrits sont conservés dans un dossier libellé « réclamations ».

Siret : 939 878 807 00014 / Agrément n°E 25 066 0003 0